

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 3 octobre 2022 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : VALÉRIE POTVIN, GILBERTE POTVIN ET JENNYFER RUEL

 MONSIEUR : JACQUES JONCAS

SONT ABSENTES : MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN ET DENISE DESMARAIS

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

163-10-2022 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Valérie Potvin secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté. Vote pour : 4 et vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2022
4. Adoption des factures et transferts budgétaires
5. Correspondance
6. Don
7. Décompte #1 des Entreprises Michaud pour les travaux des Rangs 5 Nord et Sud
8. Paiement Arpo Groupe-Conseil
9. Paiement 9441-0891 Québec inc. – libération de la retenue
10. Paiement 2968-4404 Qc inc (Excavation Rioux) pour les travaux du Rang 3 Nord
11. Paiement 2968-4404 Qc inc (Excavation Rioux) pour le rechargement de gravier des Rangs 3 Nord, 3 Sud, 5 Sud et 6 Sud
12. Paiement Entreprises Georges Valois pour débroussaillage Rangs 3 et 6
13. Soumission Excavation Sylvain Harvey pour creusage de fossés
14. Soumission Entreprises Michaud pour l'abrasif
15. Soumission toile d'ensilage pour la berce
16. Utilisation de la réserve du Centenaire
17. Travaux de rénovation au programme PRABAM
18. Autorisation achat de plan mini-putt
19. Comité sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels
20. Demande de dérogation mineure M. Sylvain Sénéchal et Mme Gilberte Potvin
21. Demande d'usage conditionnel pour le projet de construction d'une serre
22. Entente entretien hivernal avec Sylvain Villeneuve
23. Délais supplémentaires Mme Jennyfer Gauthier
24. Nomination au poste #1 du CA de Gestion Patrimoniale
25. Déclaration des intérêts pécuniaires

- 26. Affaires nouvelles
- 26.1 Approbation de la trousse d'accueil des nouveaux arrivants
- 27. Période de question
- 28. Levée de l'assemblée

164-10-2022 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2022

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2022. Vote pour : 4 et vote contre : 0

165-10-2022 : ADOPTION DES FACTURES ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés. Vote pour : 4 et vote contre : 0

FACTURES MUNICIPALITÉ		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
2968-4404 - Excavation Rioux	Boîte Western	197.11 \$
9033-5696 - Soudure Mobile	Mat de gratte	201.21 \$
9285-9578 Qc - Mario Turcotte	Nivelage Rangs	4 311.56 \$
André Roy	Réinstaller fil électrique et luminaire	419.60 \$
Buropro	Copies mensuelles	36.33 \$
Camille Côté	50% internet et déplacement	173.98 \$
Centre du Camion JL	Pompe à urée - En attente de crédit	412.76 \$
Coop Purdel	Fer pour signalisation, bouchon de ponceau	146.73 \$
Fonds d'information	Mutation septembre	15.00 \$
Fusion Environnement	Cueillette des matières résiduelles	1 942.48 \$
Garage Coop d'Alberville	Camionnette et crédit retour croustille	(154.60) \$
Hydro-Québec	Égout, garage, salle, bureau	588.02 \$
Jos Lefrançois	Freins Western	1 044.04 \$
Laboratoire Rivière-du-Loup	Contrôle des matériaux Rangs 5 Nord et Sud	2 906.00 \$
Lee Conciergerie	Entretien septembre 2022	143.72 \$
Ministre des finances	2ième versement Sureté du Québec	9 170.00 \$
MRC Matapédia	Quote-Part, informatique, téléphonie, mise à jour, dépôt de rôle, règlement d'usage	3 789.13 \$
OK Pneus	Pneus Western et John Deer	1 740.45 \$
Petite caisse	Retour article promo déjà payé	90.00 \$
Remises provinciales et fédérales	sept-22	5 245.28 \$
Réno Vallée	Crédit terre noire, luminaire, cadeau bénévole, scellant garage	93.25 \$
Sani-Manic	Location toilettes et lavabo	2 368.49 \$

SEAO	Addenda projet serres	11.88 \$
Services Ménagers Saynet	Entretien Centenaire	1 759.12 \$
TOTAL		36 651.54 \$

Ainsi que les transferts budgétaires suivants :

DE	MONTANT	À	MONTANT
02-130-00-321 Frais de poste	88\$	02-130-00-413 Comptabilité et vérification	88\$
02-130-00-321 Frais de poste	176\$	02-130-00-414 Administration et informatique	176\$
02-330-00-141 Salaire hiver	1059\$	02-320-00-521-01 Creusage de fossé	1059\$
02-330-00-141 Salaire hiver	820\$	02-320-00-525 Entretien véhicule	820\$
02-330-00-141 Salaire hiver	130\$	02-320-00-526 Entretien machinerie	130\$
02-330-00-141 Salaire hiver	1779\$	02-320-00-631 Diésel	1779\$
02-412-00-526 Équipements eau potable	1738\$	02-412-00-453 Services techniques	1738\$
02-701-20-141 Salaire Centre Communautaire	1214\$	02-610-00-419 Honoraires modif. Règlement urbanisme	1214\$
02-701-20-522-01 Entretien terrain	39\$	02-701-20-641 Article de quincaillerie – Centre comm.	39\$
02-701-20-522-01 Entretien terrain	350\$	02-701-30-522 Entretien bâtiment patinoire	350\$
02-701-20-522-01 Entretien terrain	180\$	02-701-40-951 Quote-part piscine	180\$

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

166-10-2022 : CORRESPONDANCE

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

167-10-2022 : DON

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'effectuer un don de \$25 chacun à Les Grands Amis de la Vallée et à la Polyvalente Forimont. Vote pour : 4 et vote contre : 0

168-10-2022 : DÉCOMPTE #1 DES ENTREPRISES MICHAUD POUR LES TRAVAUX DES RANGS 5 NORD ET SUD

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de Les Entreprises L. Michaud et fils, selon le décompte #1 volets Redressement, Accélération et à la TECQ, au montant de 519 738.61\$ (taxes incluses) concernant les travaux de voirie des Rangs 5 Nord et Sud. Vote pour : 4 et vote contre : 0

169-10-2022 : PAIEMENT ARPO-GROUPE CONSEIL POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DES RANGS 5 NORD ET SUD

Il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'effectuer le paiement de la facture progressive de Arpo Groupe-Conseil, au montant de 28 703.44\$ (taxes incluses) concernant la surveillance des travaux de voirie des Rangs 5 Nord et Sud. Vote pour : 4 et vote contre : 0

170-10-2022 : PAIEMENT 9441-0891 QUÉBEC INC. – LIBÉRATION DE LA RETENUE

CONSIDÉRANT que les travaux correctifs ont été réalisés,

Par conséquent, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la retenue au montant de 10 614.38\$ taxes incluses. Vote pour : 4 et vote contre : 0

171-10-2022 : PAIEMENT 2968-4404 QUÉBEC POUR LES TRAVAUX DU RANG 3 NORD

Il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de 2968-4404 Québec inc., au montant de 23 392.39\$ (taxes incluses) concernant les travaux de voirie du Rang 5 Nord. Vote pour : 4 et vote contre : 0

172-10-2022 : PAIEMENT 2968-4404 QUÉBEC POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE GRAVIER

Il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de 2968-4404 Québec inc., au montant de 14 971.53\$ (taxes incluses) concernant les travaux de rechargement de gravier des Rangs 3 Nord et Sud, 5 Sud et 6 Sud. Vote pour : 4 et vote contre : 0

173-10-2022 : PAIEMENT ENTREPRISES GEORGES VALOIS POUR LES TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE

Il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture des Entreprises Georges Valois au montant de 12 110.90\$ (taxes incluses) concernant les travaux débroussaillage des Rangs 3 et 6. Vote pour : 4 et vote contre : 0

174-10-2022 : SOUMISSION EXCAVATION SYLVAIN HARVEY POUR CREUSAGE DE FOSSÉS

CONSIDÉRANT que des travaux de creusage de fossés doivent être réalisés.

CONSIDÉRANT que nous avons demandé une soumission à Excavation Sylvain Harvey;

Par conséquent, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'accepter la soumission d'Excavation Sylvain Harvey pour un montant budgétaire de 12 875\$ plus taxes. Vote pour : 4 et vote contre : 0

175-10-2022 : SOUMISSION ENTREPRISES MICHAUD POUR ABRASIF

CONSIDÉRANT que nous devons faire l'achat d'abrasif pour l'entretien hivernal.

CONSIDÉRANT que nous avons demandé une soumission aux Entreprises Michaud;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'accepter la soumission des Entreprises Michaud pour un montant de 6200\$ plus taxes. Vote pour : 4 et vote contre : 0

176-10-2022 : SOUMISSION COOP PURDEL POUR TOILE D'ENSILAGE POUR PROJET DE LA BERCE

CONSIDÉRANT que le conseil veut faire un essai pour enrayer la berce sur le futur site du projet de la serre.

CONSIDÉRANT que nous avons demandé une soumission à Coop Purdel;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'accepter la soumission de la Coop Purdel pour un montant de 349.98\$ plus taxes. Vote pour : 4 et vote contre : 0

177-10-2022 : UTILISATION DE LA RÉSERVE DU CENTENAIRE

CONSIDÉRANT que les festivités du centenaire ont eu lieu.

CONSIDÉRANT qu'une réserve avait été mise en place pour ces festivités;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à utiliser la réserve et la transférer au compte général. Vote pour : 4 et vote contre : 0

178-10-2022 : TRAVAUX DE RÉNOVATION AU PROGRAMME PRABAM

CONSIDÉRANT que la municipalité peut bénéficier d'une subvention de 75 000\$ au programme PRABAB.

CONSIDÉRANT qu'un montant pour la mise aux normes du système d'alarme incendie y sera affecté;

CONSIDÉRANT que le conseil veut affecter le reste du montant à des travaux de rénovation;

Par conséquent, il est proposé par M. Jacques Joncas, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches ont obtenir les soumissions pour les travaux suivants : Vote pour : 4 et vote contre : 0

1. Remplacement du plancher salle communautaire et les deux salles d'eau
2. Installation d'une thermopompe
3. Agrandir et refaire la salle de bain dans la salle de patinoire
4. Changer les toilettes et urinoirs des deux salles d'eau
5. Aménagement d'un coin café dans la salle adjacente à celle du conseil
6. Enlever les étagères au mur du bureau et faire la réparation des murs
7. Ôter l'air climatisée et installer une nouvelle fenêtre pour combler le trou

179-10-2022 : AUTORISATION ACHAT DES PLANS POUR UN MINI-PUTT CHEZ MINI-PUTT AUTHENTIQUE

CONSIDÉRANT que le conseil a un projet de mini-putt.

CONSIDÉRANT que la municipalité a la confirmation d'une subvention du Ministère de l'Éducation.

CONSIDÉRANT qu'une mise à jour de la soumission pour un 18 trous faits sur mesure reçue en 2021 a été demandé et qu'elle a augmenté considérablement.

CONSIDÉRANT que le conseil veut obtenir des plans pour obtenir un deuxième prix;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à faire l'achat des plans chez Mini-Putt l'Authentique du parcours MINI au prix de 1799\$ + taxes incluant un plan d'aménagement préliminaire. Vote pour : 4 et vote contre : 0

180-10-2022 : COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Alberville est un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) (ci-après appelée la « Loi sur l'accès »);

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la Loi sur l'accès par la Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (2021, c. 25);

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la Loi sur l'accès, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Municipalité d'Alberville doit constituer un tel comité;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement. Vote pour : 4 et vote contre : 0

QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la Loi sur l'accès;

QUE ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de Municipalité d'Alberville:

- DU responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, le maire, M. Martin Landry
- De la directrice générale, Mme Mélissa Hébert;

181-10-2022 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE M. SYLVAIN SÉNÉCHAL ET MME GILBERTE POTVIN

Puisque cette demande est directement liée à la conseillère, Mme Gilberte Potvin, Mme Potvin se retire de la salle du conseil.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme donne un avis favorable concernant la demande;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure #DPDRL220062 de M. Sylvain Sénéchal et Mme Gilberte Potvin ayant pour but de permettre un agrandissement au garage qui

excéderait la limite permise par la réglementation pour la superficie de 61% et la hauteur de 10% tel que prévu au règlement de zonage # 04-2004, article 7.4.3. Vote pour : 3 et vote contre : 0

Mme Potvin réintègre la salle du conseil.

182-10-2022 : DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA SERRE

La directrice générale informe le conseil que Comité consultatif d'urbanisme donne un avis favorable concernant la demande de construction d'une serre. La demande de permis de construction pourra être faite lorsque nous aurons la confirmation de DEC Canada pour le prolongement du programme.

183-10-2022: ENTENTE DE L'ENTRETIEN HIVERNAL DU RANG 2 NORD AVEC SYLVAIN VILLENEUVE

ATTENDU que la municipalité d'Albertville ne procède pas au déneigement du Rang 2 Nord.

ATTENDU que M. Sylvain Villeneuve désire entretenir cette route à ses frais pour ses besoins.

ATTENDU que M. Villeneuve dégage la Municipalité de toute responsabilité.

ATTENDU que M. Villeneuve a fourni toutes les preuves d'assurances nécessaires.

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement. Vote pour : 4 et vote contre : 0

1. D'entériner l'entente intervenue entre M. Sylvain Villeneuve et la municipalité d'Albertville l'autorisant à déneiger le Rang 2 Nord pour la période hivernale 2022-2023 à ses frais et sous son entière responsabilité.
2. D'autoriser M. Martin Landry, Maire à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.
3. Que l'entente soit annexée à cette résolution.

184-10-2022 : DÉLAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSTRUCTION POUR MME JENNIFER GAUTHIER

CONSIDÉRANT que Mme Jennifer Gauthier a signé son contrat d'achat le 10 août 2020.

CONSIDÉRANT que le contrat d'achat stipulait qu'une construction habitable devait être construite dans les 24 mois suivant la signature du contrat.

CONSIDÉRANT que ce délai de 24 mois était le 9 août 2022.

CONSIDÉRANT que durant l'hiver 2021-2022 le chalet en construction de Mme Gauthier a écrasé et que nous avons des photos à l'appui.

CONSIDÉRANT que Mme Gauthier a repris la construction au printemps/été 2022 et que les travaux sont bien avancés.

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement de lui accorder un délai supplémentaire jusqu'au 31 octobre 2023 pour qu'elle soit en mesure de terminer une construction habitable. La Municipalité d'Albertville se réserve le droit d'utiliser la clause de rétrocession si la construction habitable n'est pas terminée à la suite du délai supplémentaire. Vote pour : 4 et vote contre : 0

185-10-2022 : NOMINATION DU REPRÉSENTANT À GESTION PATRIMONIALE ST-RAPHAËL

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement de nommer M. Martin Landry au siège #1 au conseil d'administration de Gestion Patrimoniale d'Albertville. Vote pour : 4 et vote contre : 0

186-10-2022 : DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale a reçu les sept (7) déclarations et déposera la confirmation de la réception des déclarations pécuniaires au MAMH.

AFFAIRES NOUVELLES

187-10-2022 : APPROBATION DE LA TROUSSE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la trousse d'accueil des nouveaux arrivants préparée par le Comité de développement.

Par conséquent, il est proposé par Mme Valérie Potvin, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'approuver la trousse d'accueil. Vote pour : 4 et vote contre : 0

188-10-2022 : PÉRIODE DE QUESTION

Une question est posée concernant le projet de serre.

189-10-2022: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement de lever la séance à 20h42. Vote pour : 4 et vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.